

2<sup>ème</sup> ÉDITION  
**FORUM  
BIODIVERSITÉ  
& ÉCONOMIE**

**Entreprises  
& biodiversité** | **LE TEMPS DE  
L'ACTION**

**17 & 18** décembre 2018 - PARIS

Sous le parrainage du

Forum organisé par

En partenariat avec



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

MISSION  
DE LA  
**ÉCONOMIE  
DE LA BIODIVERSITÉ**

**cdc**  
biodiversité



**epe**  
entreprises pour l'environnement

**orée**  
Entreprises, territoires et environnement

**B&L**  
évolution

# Accélérer la transition agroécologique

Restitution du 18 décembre 2018



A thin green line starts at the top left, goes down, then right, then down again, ending in a small hook-like shape.

Jean-Christophe BENOIT

CDC Biodiversité



## Parcours 5 - 2 ateliers :

1/ Quels sont les leviers spécifiques aux territoires pour impulser la transition ?

2/ Quel rôle peut jouer l'aval des filières dans la transition écologique de l'agriculture ?

# Atelier 1 : quels sont les leviers spécifiques aux territoires pour impulser la transition ?

*Animatrice : Claire Devineau, CDC Biodiversité, Chef de projet Mission Économie de la Biodiversité*

Marie-Catherine Schulz Vannaxay, France Nature Environnement, Coordinatrice du réseau agriculture

Pierre Philippe, Les Vignerons de Buzet, Directeur Général

Thomas Jullien, Coop de France Ouest, Chargé de mission, Filières Biologiques et Biomasse-Energie

Jean-Christophe Roubin, Crédit Agricole S.A, Directeur Agriculture

Thomas Binet, Vertigo Lab, Directeur et fondateur

## Atelier 2 : quel rôle peut jouer l'aval des filières dans la transition écologique de l'agriculture ?

*Animatrice : Pauline Lavoisy, Noé, Chargée de Programme « Biodiversité, Agriculture & Alimentation »*

Elsa Dellière, Bel, Responsable RSE

Flora Schmitlin, Mondelez, Responsable Harmony

Marc De Nale, Demain la Terre, Directeur général

Thomas Jullien, Coop de France Ouest, Chargé de mission, Filières Biologiques et Biomasse-Energie

Philippe Pointereau, Solagro, Directeur du Pôle Agro-Environnement

# Constat

- Agir, vite, tous
- Volonté des acteurs (entreprises, agriculteurs, coopératives, intermédiaires) de changer de modèle
- Agriculteurs :
  - Désarroi , stigmatisation mal vécue par les agriculteurs
  - Besoin d'accompagnement (technique et financier)
  - Évolution du métier : produits -> produits + services (PSE, paiements pour services environnementaux: attentes des acteurs d'une éventuel déploiement de l'outil)
  - Certains modèles économiques durables fonctionnent, certains sont à pérenniser et stabiliser
- Volonté de certaines collectivités de relocaliser la production
- Expérimentations, innovations prises localement prennent beaucoup de temps à se mettre en place (5 ans)
- Des initiatives réussies (à petite échelle, par filières)
  - Bel : filière laitière durable – programme mis en place en 2012 – 2700 producteurs (dans le monde)
  - Lu : Harmony – 2008 – 1700 agriculteurs résultats tangibles sur la réduction de pesticides (jusqu'à 30% de réduction)
  - Demain la Terre : Charte – 2011 – 160 producteurs engagés
- Déployer, changer d'échelle

# Leviers

- PAC (1<sup>er</sup> pilier, PSE)
- Formation (manque de prise en compte de l'agro-écologie dans les programmes de formation)
- Transition alimentaire par les consommateurs (aller vers des produits de qualité, moins de viande...) Le consommateur est acteur.
- Implication des filières : les entreprises ont un vrai rôle à jouer
- Besoin d'une volonté politique
- Co-construction: tous les acteurs doivent s'y mettre
- Demande sociétale forte (hausse de la demande en bio, sensibilisation sur les enjeux santé et biodiversité en hausse...)
- Demande des territoires (collectivités ont envie de relocaliser pour valoriser les investissements)
- Valeur de l'exemple : s'appuyer sur les expériences qui marchent



# Freins

- L'enjeu est international (risque de combler la demande en hausse par davantage d'importations) Quels leviers juridiques ?
- Facteur humain (psycho-sociologique, résistance au changement)
- Age des agriculteurs, population vieillissante. Peut aussi expliquer la résistance au changement
- Des agricultures -> des transitions
- la prise en compte du risque (assurances, investissements long terme /vérifier que les filières sont pérennes et que les investissements nécessaires au changement sont en adéquation avec la demande (exemple de la mise au normes de la taille des cages de poules pondeuses alors que les consommateurs évoluaient vers une demande élevage en plein air...)
- Variables micro-économiques (prendre en compte les spécificités des territoires...). Certaines zones sont défavorisées, où il manque des exploitants.
- Accès au foncier (surtout pour les jeunes qui s'installent). Le cout moyen d'investissement (total, pas uniquement foncier) pour une exploitation en élevage peut atteindre 600keuros.
- Transmission des exploitations (déficit d'installations par rapport au nombre de départ à la retraite)
- Changement d'échelle (multiplicité d'acteurs...)
- Consentement à payer des consommateurs qui veulent des produits de qualité(marché solvable)
- Schizophrénie de la grande distribution (service RSE qui veut plus d'agorécologie/ service Achats qui négocie des prix bas)

# Besoins

- Définir l'agroécologie (avoir un concept partagé)
- Organiser le changement (manque de visibilité et de stratégie nationale, cadre, méthode) . S'entendre sur quelle agriculture les français veulent?
- Couvrir le risque de la transition, les agriculteurs ne peuvent endosser le risque seuls en accompagnant les agriculteurs (technique, financier)
- Assurer une visibilité économique pour les exploitations (rentabilité)
- Des engagements pluriannuels de la part de l'aval(ce qui permettrait un lissage du chiffre d'affaires des exploitations)
- Avoir une approche globale (tous les acteurs, toutes les thématiques, climat biodiversité etc)
- Construire des projets de territoires
- Echelon (régional ?)
- Favoriser la production locale, interdire les importations non conformes à la réglementation nationale
- Organisation, gouvernance territoriales : besoin d'un tiers facilitateur .pour une concertation efficace
- Cohérence des outils et actions (éviter la dispersion de moyens)
- Comment mesurer la plus-value environnementale ?